

■ **Gravière Creux du Loup Orny SA**, à Orny, En Plan Manand 5. Nouvelle société anonyme. Statuts: 30 octobre 2002. But: exploitation de la gravière du Creux du Loup, à Orn, et d'autres gravières. Capital-actions entièrement libéré: CHF 120'000, divisé en 120 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Martin Jacques, de Neyruz (FR), à Jongny, président, Kobel Ulrich, de Lauperswil, à Recherswil, secrétaire, Aepli Werner, de Wädenswil, à Saint-Sulpice (VD), et Béguelin Victor, de Tramelan, à Blonay, tous avec signature collective à deux. Signature collective à deux est conférée à Schmid Hanspeter, de Zurich, à Servion, directeur. Réviseur: KPMG Fides Peat, à Lausanne.

Journal no 11361 du 26.11.2002
(00752226 / CH-550.1.032.114-5)